



CONSEIL MUNICIPAL DU 03 juillet 2018

COMPTE-RENDU

PROCES VERBAL DE SEANCE

Etaient Présents : Mes Anny SANLAVILLE, Marie Thérèse RIGAUDIER, Christine NAVARRO, Dominique GUINET, Aurélie VARRIER, Irène CHINOUNE, Ms Didier ALBAN, Gilles LEMOINE, Philippe MOREL, Daniel DELAGNEAU, Franck BERNARD, Thierry LABRUYERE.

Pouvoirs : Sylvie PERMEZEL à Didier ALBAN, Emmanuel GENIQUET à Marie-Thérèse RIGAUDIER, Eric URIDAT à Christine NAVARRO, Christine ABDILLA à Anny SANLAVILLE, Christophe MOINE à Irène CHINOUNE.

Excusés : Agnès BOCQUEL, Frédéric BRU.

Secrétaire de séance : Gilles Lemoine

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 29 mai 2018

Présentation de l'organisation scolaire 2018/2019.

Délibération :

- Recrutement d'un agent contractuel à l'école pour accroissement d'activité, Proposition d'un nouveau titulaire au SCoT et au SIEA, et désignation des suppléants. Examen de devis.

Compte rendu de commissions et syndicats,

Questions diverses

Informations

Questions Diverses : Pas de question diverse.

Le compte rendu du conseil municipal du 29 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.

I- Présentation de l'organisation scolaire 2018 2019.

Anny Sanlaville prend la parole pour souligner le travail important que nécessite cette réorganisation liée aux départs en retraite de deux agents et aux effectifs d'enfants inscrits pour la rentrée.

Cette répartition des postes est également impactée par la fusion des deux associations St Euph' Animations Jeunes et 1,2,3 Soleil. La demande d'agrément d'un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans modifie notamment, les heures de mise à disposition du personnel, qui venaient en soutien pour l'équilibre budgétaire de l'accueil périscolaire.

Les incertitudes des effectifs de la rentrée pourraient encore venir modifier les tâches des agents mais pas les horaires. La priorité étant d'assurer l'accueil des enfants selon les critères des taux d'encadrement. Un temps d'adaptation sera peut-être nécessaire.

Mme le maire donne ensuite la parole à Marie Thérèse Rigaudier, adjointe aux affaires scolaires : La répartition n'a pas été facile à faire par les enseignantes, du fait, notamment, du petit effectif des CE1 (11 élèves seulement et obligation d'avoir 6 élèves de même niveau par classe), d'un fort effectif de CM2.

Ainsi nous aurons à la rentrée 7 classes pour 165 élèves :
-17 en petite section et 13 en moyenne section Maternelle,
-28 en grande section Maternelle,
-19 CP,
-11 CE1+11 CE2,
-15 CE2 + 7 CM1,
-10 CM1 + 12 CM2,
-22 CM2.

Anny Sanlaville informe que des inscriptions scolaires sont arrivées dernièrement, à la suite des refus de dérogations des communes voisines. A Sainte Euphémie, depuis plusieurs années, l'inscription d'un enfant dont l'assistante maternelle est sur la commune mais dont les parents ne résident pas sur la commune, est refusée.

La 2° couchette (ancienne salle informatique) devient une salle de décloisonnement (endroit permettant par petits groupes d'approfondir un thème, un sujet).

Marie Thérèse RIGAUDIER nous présente ensuite un tableau de l'organisation de la semaine scolaire. Face au nombre important d'élèves dans les 2 classes de maternelle, il est nécessaire de faire intervenir les matins une personne supplémentaire.

Nous venons d'avoir deux départs à la retraite au 30/6/2018, il est donc prévu l'embauche d'un emploi en CDD pour la rentrée de septembre.

Ainsi, notre nouvelle recrue serait positionnée sur la petite, moyenne et grande section de maternelle de 8H15 à 11H30 puis à la cantine jusqu'à 13H30 reprise à 15H30 jusqu'à 19H30 pour le ménage.

L'organisation a été présentée et validée par les agents concernés. Elle pourra être revue en cours d'année (2 à 3 réunions pour juger de sa pertinence).

En ce qui concerne le recrutement, nous avons approché Océane CHAMBARD que nous avons eu en formation, titulaire du CAP de petite enfance, pour prendre le poste d'assistante maternelle dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité du 01/09/2018 au 31/08/2019(37 h semaine, soit 29H20 annualisées), contrat qui nous laisse plus de souplesse compte tenu de la baisse prévisible des effectifs pour la rentrée 2019.

Le tableau des emplois reste à l'identique, ce poste n'étant pas attribué définitivement.

Ce choix est soumis au vote du conseil qui l'adopte à l'unanimité.

II –Nomination titulaires et suppléants pour le SCOT et SIEA

Nous avons à transmettre à la communauté de communes, les noms des personnes qui représenteront la commune au sein de ces deux syndicats.

Pour le SIEA - titulaire : Didier ALBAN ; Suppléant Daniel DELAGNEAU ; 2° suppléant : Philippe MOREL.

Pour le SCOT – Titulaire Didier ALBAN suppléant Frédéric BRU.

Compte rendu de commissions et syndicats.

Concernant les travaux à l'école, Gilles LEMOINE précise le calendrier de fin de travaux. Le désamiantage démarrera le 09/07 jusqu'au 12/07 puis le couvreur interviendra pour terminer les WC garçons – information post conseil, cette opération est reportée au 16 /7.

Le planning des opérations à effectuer est le suivant :

05/07 : Mise en caisse de la vaisselle par le personnel de la cantine.

06/07 : Déménagement de la salle de motricité après l'école par des volontaires.

09/07 : Information des riverains pour neutraliser le parking sud pour les journées du 12/07 et 16 au 18/07/2018.

11/07 : Déconnexion du réseau électrique du Portakabin.

11/07 : Démontage du bac évier, et purge des réseaux d'eau par plombier Mairie.

12/07 : Matin démontage PORTAKABIN par une équipe de l'entreprise l'après-midi levage et déplacement par les transports MILLION.

13/07 : Déménagement du mobilier du restaurant scolaire dans salle de classe de Mme Héritier, le matériel (locaux plonge et cuisine) seront réinstallés dans les nouveaux locaux, opérations réalisées par le chantier d'insertion de Val horizon.

16 au 18/07 : Démontage et enlèvement du restaurant scolaire par association caritative.

Il reste la pose des sols PVC, les faux plafonds, la mise en place des portes principalement à l'intérieur.

A l'extérieur, il faut terminer les travaux VRD, remettre en forme l'espace récréatif, installer le grillage et les candélabres.

La livraison prévue le 23/07 est reportée au 27/07/2018. Information post conseil du fait du décalage du désamiantage et d'une livraison différée des sols, la date de livraison devrait intervenir en semaine 34 soit du 20 au 24/8/2018.

Mme le maire souligne l'implication importante des élus : Gilles Lemoine et Didier Alban, sur ce chantier, et notamment sur la gestion de la fin des travaux.

Point sur la fibre : Didier Alban.

Des réunions de travail ont lieu à nouveau, des plans ont été proposés à la commune. Didier Alban, présent sur ce sujet, nous donne de l'espoir sur le développement de la fibre pour les prochains mois : fin 2018, année 2019. Mais l'expérience nous a démontré qu'il nous faut être prudents quant au calendrier. Les financements sont encore en cours de négociations au niveau du SIEA.

Informations

La prochaine commission travaux se tiendra le 30/07/2018 à 19H

La prochaine commission finances se tiendra le 18/07/2018 à 18H

Prochain conseil municipal le 11 SEPTEMBRE 2018 à 20H30

Séance levée à 20H30